

Assurances

M. Charles H. Quéry, courtier en assurance de cette ville, vient d'être nommé gérant des "Prévoyants du Canada", pour le district de Montréal. Cette société, appelée "Assurance-fonds de pension", a été incorporée à Québec, en 1909, et a commencé ses opérations l'année dernière. L'hon. M. Nemèse Garneau, conseiller législatif, une des personnalités les plus en vue de la province de Québec, en est le président.

M. Charles H. Quéry qui, tout récemment, occupait une position importante à la Sun Life Assurance Co., est très connu dans le monde des affaires à Montréal. C'est un homme actif qui fera sûrement progresser avec rapidité l'idée de mutualité que servent si utilement les sociétés du genre des "Prévoyants du Canada".

VALEUR DE L'ASSURANCE POUR L'HOMME DE PROFESSION LIBERALE

L'homme de profession libérale et l'homme d'affaires diffèrent essentiellement par la nature de leur capital de travail. L'homme d'affaires crée un grand établissement de commerce, de manufacture ou de banque, et bien que sa réussite puisse dépendre et dépend généralement en grande partie de ses capacités, il a néanmoins établi quelque chose en dehors de lui-même, quelque chose qui continuera à exister comme actif tangible, ayant de la valeur après sa mort et dont ses successeurs pourront profiter.

Mais le capital de l'homme de profession libérale est dans sa tête. L'entraînement spécial qu'il a reçu est la source de tout son revenu professionnel. Il a déposé dans son esprit les résultats de son travail et de ses études. Quand il meurt, il ne reste rien de tout cela. Le résultat d'années d'études disparaît avec ceux qu'il a obtenus par ses connaissances. L'intelligence qui pouvait gagner de fortes sommes d'argent hier ne gagnera plus rien. Rien de cet ensemble de connaissances ou de cette habileté productive ne passera à la femme ou à l'enfant. Cette splendide intelligence qui a exigé des décades pour sa formation est maintenant une perte totale. Elle produirait un revenu de \$2,000 ou peut-être de \$10,000 par an, ce qui représente 5% d'un capital de \$40,000 ou de \$200,000 respectivement.

L'homme d'affaires se protège contre la perte de sa manufacture par une assurance contre l'incendie. Pour des raisons beaucoup plus impérieuses, l'homme de profession libérale devrait assurer sa famille contre la perte de sa puissance de production par une assurance sur sa vie. La manufacture peut ne jamais brûler, mais l'homme mourra. Bien que la manufacture puisse brûler sans être assurée, son propriétaire peut vivre assez

longtemps pour accumuler de l'argent représentant plusieurs fois sa valeur. Mais si l'homme de profession meurt sans être assuré, sa famille subit une perte absolue et irréparable. Ce n'est que par l'assurance-vie que cette conséquence peut être évitée. L'assurance-vie n'assure pas la vie, mais elle assure la valeur productive d'une vie, et elle fournit le seul moyen possible à la grande majorité des hommes de pourvoir aux besoins de leur famille après leur mort. Non seulement cela est possible, mais c'est un devoir. La loi exige qu'un homme fasse vivre sa femme et ses enfants, et les plus hauts sentiments d'un cœur noble demandent qu'un homme assure l'avenir de sa veuve et de ses orphelins.

Les hommes de profession jouissent en général de revenus leur donnant le confort. Ils vivent agréablement et leurs familles ont tout ce qui est nécessaire à une vie confortable. Les enfants sont élevés dans une atmosphère de culture intellectuelle et de raffinement et ont les avantages de l'instruction. Cela continue ainsi tant que le père vit. Que cet état de choses cesse à sa mort, cela dépend presque entièrement de l'assurance qu'il a.

Capital autorisé	\$1,000,000.00
Assurance en vigueur	7,000,000.00
Dépôt au Gouvernement	25,000.00

The Provincial Fire Insurance Co., of Canada

COMPAGNIE A FONDS SOCIAL

BUREAU-CHEF

160, RUE ST-JACQUES

Edifice Guardian

MONTREAL

Agents demandés pour la ville et la campagne.

LA COMPAGNIE

'EQUITABLE'

D'ASSURANCE MUTUELLE CONTRE LE FEU

Les nouvelles primes reçues depuis le dernier rapport fait au gouvernement, sont au delà de

\$74,871,53

et la compagnie a émané au delà de **2,143**

polices depuis cette date, ce qui est un des meilleurs résultats qu'une compagnie puisse obtenir

S. T. WILLETT, PRESIDENT F. CAUTHIER, GERANT

Travaux d'inventeurs

Nos lecteurs trouveront plus bas une liste de brevets Canadiens récemment obtenus par l'entremise de MM MARION & MARION, solliciteurs de brevets, Montréal, Canada, et Washington E.U.

Tout renseignement à ce sujet sera fourni gratis en s'adressant au bureau d'affaires plus haut mentionné.

Nos

- 125.164—Rudolf Ruth, Charlottenburg Allemagne. Plaque sensitive pour photographies.
- 125.229—Auguste Dénéreaz, Montreux Suisse. Douille et son culot prise de courant, pour lampes électriques.
- 125.238—John W. Burleigh, Taunton, Ang. Dynamo de machines électriques.
- 125.249—R. A. McDonald & W. T. Cann North Sydney, C.B. Machine à peler les oranges.
- 125.251—H. Diamanti & C. Lambert, Paris, France. Appareil pour la récupération de vapeurs provenant de liquides volatils.
- 125.271—Michael Bohn, Nagykinda Hongrie. Machine pour nettoyer et assortir l'argile.
- 125.304—Karl A. F. Hiorth, Christiania Norvège. Méthode de réduction des minéraux.
- 125.315—Etienne W. Kuhn, Londres, Ang. Fabrication de bière de raisins.

ASSUREZ-VOUS

DANS

LA SAUVEGARDE

- 1^o PARCE QUB Ses taux sont aussi avantageux que ceux de n'importe quelle compagnie.
- 2^o PARCE QUB Ses polices sont plus libérales que celles de n'importe quelle compagnie.
- 3^o PARCE QUB Ses garanties sont supérieures à la généralité de celles des autres compagnies.
- 4^o PARCE QUB La sagesse et l'expérience de sa direction sont une garantie de succès pour les années futures.
- 5^o PARCE QUB Par dessus tout, elle est une compagnie canadienne-française et ses capitaux restent dans la province de Québec pour le bénéfice de nos travailleurs.

Siège social: 7 PLACE D'ARMES, MONTREAL.

London Guarantee & Accident Co. Limited.

Contrats de Garantie et de Fidélité. Polices d'assurances contre les Accidents et la Maladie.

Polices Collectives contre les Accidents pour les Ouvriers.

D. W. Alexander, Gérant pour le Canada.

Edifice Canada Life, TORONTO.

W. m. McCombe, Gérant pour la Province de Québec.

Edifice Canada Life, MONTREAL.